

À Grabels, le 5 juin 2025

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PLUi : avis favorables et une forte mobilisation citoyenne à Grabels

La commission d'enquête publique a rendu son avis sur le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de Montpellier Méditerranée Métropole. Ce document stratégique pour l'aménagement du territoire franchit ainsi une étape importante, après plusieurs années de concertation et d'instruction.

La commission a émis trois avis favorables concernant :

- le zonage pluvial,
- le zonage d'assainissement des eaux usées,
- le PLUi dans son ensemble, avec toutefois plusieurs recommandations et réserves.

Les réserves formulées ne concernent pas directement la commune de Grabels, à l'exception d'une remarque sur l'évaluation environnementale. Celle-ci sera instruite avec attention en lien avec la métropole.

Un processus marqué par une forte participation citoyenne

Tout au long de l'élaboration du PLUi, la commune de Grabels a veillé à associer pleinement les habitants à la réflexion. Des réunions publiques de quartier, des ateliers populaires d'urbanisme dans le quartier de la Valsière (accompagnés par un bureau d'études), ainsi qu'une enquête participative ont permis une large expression citoyenne. Tous les services municipaux ont été mobilisés, en lien étroit avec ceux de la métropole, afin que Grabels conserve la maîtrise de la conception de ce document d'aménagement essentiel.

Dans ses conclusions, la commission souligne que « la métropole a fourni un très gros effort pour répondre à tous les cas individuels ». Cette reconnaissance appuie la qualité de l'écoute et de l'accompagnement mis en œuvre à Grabels tout au long du processus.

Cette mobilisation s'inscrit dans la continuité des engagements portés par la commune :

- Préserver et entretenir notre poumon vert,
- Favoriser le développement des services publics,
- Préserver notre cadre de vie.

Avec un principe clair : pas de surbétonisation, mais un développement planifié, raisonné et soucieux de la biodiversité. La commune poursuivra son travail jusqu'à l'adoption définitive du PLUi, prévue lors du conseil de la Métropole le 16 juillet.

Contact Presse :

Antoine Bertrand

04 67 10 41 00 – a.bertrand@ville-grabels.fr

